

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Vendredi 16 jomada II 1437 – 25 mars 2016

159^{ème} année

N° 25

Sommaire

Décrets et Arrêtés

Présidence du Gouvernement

Nomination de gestionnaires en chef de documents et d'archives	916
Octroi d'une dérogation pour exercer dans le secteur public	916
Maintien en activité dans le secteur public	916
Nomination de commissaires d'Etat au tribunal administratif	916

Ministère de la Justice

Nomination d'ingénieurs en chef	916
Arrêtés du ministre de la justice du 16 mars 2016, portant délégation de signature	916

Ministère des Affaires Etrangères

Nomination d'un directeur	919
---------------------------------	-----

Ministère des Finances

Nomination d'un membre du collège du conseil du marché financier	919
Nomination d'inspecteurs en chef des services financiers	919
Cessation de fonctions d'un trésorier régional.....	921
Nomination de directeurs	921
Nomination de sous-directeurs	922
Nomination de chefs de service.....	924

Ministère de la Santé	
Nomination de pharmaciens majors	924
Nomination d'un directeur	924
Nomination de chefs de service	924
Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale	
Décret gouvernemental n° 2016-397 du 8 mars 2016 , portant modification du décret n° 99-2797 du 13 décembre 1999, fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du conseil national de la statistique	925
Ministère des Affaires Sociales	
Arrêté du ministre des affaires sociales du 16 mars 2016, portant délégation de signature	926
Ministère de l'Éducation	
Décret gouvernemental n° 2016-398 du 16 mars 2016 , complétant le décret n° 2013-2530 du 10 juin 2013, fixant le régime de rémunération du corps administratif de l'éducation.....	926
Nomination d'un directeur	927
Nomination de sous-directeurs	927
Nomination de chefs de service.....	927
Cessation de fonctions de directeurs.....	928
Cessation de fonctions de sous-directeurs.....	928
Cessation de fonctions d'un chef de service	928
Cessation de fonctions d'un chef de bureau.....	928
Cessation de fonctions d'un commissaire régional.....	928
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Décret gouvernemental n° 2016-399 du 16 mars 2016 , modifiant le décret n° 92-251 du 3 février 1992, fixant les modalités de rémunération des heures d'enseignement complémentaires dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche	928
Nomination de professeurs d'enseignement supérieur	932
Nomination de maîtres de conférences	932
Nomination d'un secrétaire général d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche	934
Nomination d'un directeur des études et des stages, vice doyen	934
Nomination de secrétaires principaux d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche	934
Nomination d'un secrétaire d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche	934
Nomination de sous-directeurs	934
Nomination de chefs de service	934
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche	
Décret gouvernemental n° 2016-406 du 21 mars 2016 , portant changement de la vocation d'une parcelle de terre agricole classée en autres zones agricoles au gouvernorat d'Ariana	936
Nomination d'un directeur général	937
Ministère de l'Énergie et des Mines	
Octroi d'un congé pour la création d'une entreprise	937
Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	
Nomination du président-directeur général de l'agence foncière d'habitation .	
Nomination d'un sous-directeur	937
Nomination de chefs de service.....	937

Ministère du Commerce	
Nomination de directeurs	937
Nomination de sous-directeurs	938
Nomination de chefs de service.....	938
Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique	
Nomination aux emplois fonctionnels	939
Ministère de la Jeunesse et des Sports	
Nomination de directeurs	943
Nomination de sous-directeurs	943
Nomination de chefs de service.....	943
Cessation de fonctions d'un chef de service	943
Cessation de fonctions d'un chef de bureau.....	944

décrets et arrêtés

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Par décret gouvernemental n° 2016-388 du 16 mars 2016.

Les gestionnaires conseillers de documents et d'archives ci-joints, sont nommés au grade de gestionnaire en chef de documents et d'archives :

- Hamza Chebbi,
- Mohamed Tahar Laâssidi,
- Tarek Gammoudi,
- Moez Ben Gadder,
- Faïka Aouani,
- Jamila Limame,
- Makram Sahli,
- Khaled Sahnoune,
- Adel Cherni,
- Azza Aoun,
- Belgacem Khorchani,
- Chafik Sebi.

Par décret gouvernemental n° 2016-389 du 23 mars 2016.

Est accordée à Monsieur Ridha Ben Mosbeh, conseiller auprès du chef du gouvernement chargé des affaires économiques, une dérogation pour exercer dans le secteur public après atteinte de l'âge légale de la retraite pour une nouvelle année, à compter du 18 février 2016.

Par décret gouvernemental n° 2016-390 du 23 mars 2016.

Monsieur Sayed Blèl, conseiller auprès du chef du gouvernement chargé des dossiers sociaux, est maintenu en activité pour une nouvelle année, à compter du 1^{er} avril 2016.

Par décret gouvernemental n° 2016-391 du 23 mars 2016.

Monsieur Mohamed Ghorbel, colonel majeur, chargé de mission au cabinet du chef du gouvernement, est maintenu en activité pour une nouvelle année, à compter du 1^{er} février 2016.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Mohamed Slim Mzoughi, conseiller, est chargé des fonctions de commissaire d'Etat au tribunal administratif.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Ali Abbassi, conseiller, est chargé des fonctions de commissaire d'Etat au tribunal administratif.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Mohamed Essaidi, conseiller, est chargé des fonctions de commissaire d'Etat au tribunal administratif.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Par décret gouvernemental n° 2016-392 du 16 mars 2016.

Les ingénieurs principaux dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'ingénieurs en chef au ministère de la justice :

- Walid Ben Ali,
- Moncef Kasdaoui.

Arrêté du ministre de la justice du 16 mars 2016, portant délégation de signature.

Le ministre de la justice,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 82-70 du 6 août 1982, portant statut général des forces de sécurité intérieure, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2000-58 du 13 juin 2000 et le décret-loi n° 2011-42 du 25 mai 2011,

Vu la loi n° 2001-51 du 3 mai 2001, relative aux cadres et agents des prisons et de la rééducation,

Vu le décret n° 74-1062 du 28 novembre 1974, fixant les attributions du ministère de la justice,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2010-3152 du 1^{er} décembre 2010, portant organisation du ministère de la justice et des droits de l'Homme,

Vu le décret n° 2014-2391 du 30 juin 2014, chargeant Monsieur Ouni Hichem, colonel des prisons et de la rééducation, des fonctions de directeur de l'école nationale des prisons et de la rééducation,

Vu le décret n° 2014-3630 du 30 septembre 2014, portant approbation des listes de promotion établies suivant les critères de régularisation du parcours professionnel des agents des forces de sûreté intérieure relevant du ministère de la justice, des droits de l'Homme et de la justice transitionnelle au titre de l'année 2014, contenant la nomination de colonel Ouni Hichem, au grade de colonel major à partir de 1^{er} janvier 2010,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-1 du 12 janvier 2016, portant nomination des membres du gouvernement.

Arrête :

Article premier - En application des dispositions du paragraphe 2 de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, il est accordé à Monsieur Ouni Hichem, colonel major des prisons et de la rééducation, chargé des fonctions de directeur de l'école nationale des prisons et de la rééducation au ministère de la justice, une délégation de signer au nom du ministre de la justice, tous les documents entrant dans le cadre de ses prérogatives, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 12 janvier 2016.

Tunis, le 16 mars 2016.

Le ministre de la justice

Omar Mansour

Vu

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

Arrêté du ministre de la justice du 16 mars 2016, portant délégation de signature.

Le ministre de la justice,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 82-70 du 6 août 1982, portant statut général des forces de sécurité intérieure, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2000-58 du 13 juin 2000 et le décret-loi n° 2011-42 du 25 mai 2011,

Vu la loi n° 2001-51 du 3 mai 2001, relative aux cadres et agents des prisons et de la rééducation,

Vu le décret n° 74-1062 du 28 novembre 1974, fixant les attributions du ministère de la justice,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature.

Vu le décret n° 2006-1167 du 13 avril 2006, fixant le statut particulier du corps des cadres et agents des prisons et de la rééducation, ensemble les textes qui l'on modifié ou complété et notamment le décret n° 2012-247 du 5 mai 2012,

Vu le décret n° 2010-3152 du 1^{er} décembre 2010, portant organisation du ministère de la justice et des droits de l'Homme,

Vu le décret n° 2014-3630 du 30 septembre 2014, portant approbation des listes de promotion établies suivant les critères de régularisation du parcours professionnel des agents des forces de sûreté intérieure relevant du ministère de la justice, des droits de l'Homme et de la justice transitionnelle au titre de l'année 2014, contenant la nomination de Monsieur Adel Trabelsi, conseiller général des prisons et de rééducation de 2^{ème} classe, au grade de conseiller général des prisons et de rééducation de 1^{ère} classe à partir de 1^{er} janvier 2005,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret gouvernemental n° 2015-965 du 4 août 2015, chargeant Monsieur Adel Trabelsi, conseiller général des prisons et de rééducation de 1^{ère} classe, des fonctions de directeur des services communs à l'établissement des prisons et de la rééducation,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-1 du 12 janvier 2016, portant nomination des membres du gouvernement.

Arrête :

Article premier - En application des dispositions du paragraphe 2 de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, il est accordé à Monsieur Adel Trabelsi, conseiller général des prisons et de rééducation de 1^{ère} classe, chargé des fonctions de directeur des services communs à l'établissement des prisons et de la rééducation au ministère de la justice, une délégation de signer au nom du ministre de la justice, tous les documents entrant dans le cadre de ses prérogatives, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 12 janvier 2016.

Tunis, le 16 mars 2016.

Le ministre de la justice

Omar Mansour

Vu

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

Arrêté du ministre de la justice du 16 mars 2016, portant délégation de signature.

Le ministre de la justice,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 82-70 du 6 août 1982, portant statut général des forces de sécurité intérieure, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2000-58 du 13 juin 2000 et le décret-loi n° 2011-42 du 25 mai 2011,

Vu la loi n° 2001-51 du 3 mai 2001, relative aux cadres et agents des prisons et de la rééducation,

Vu le décret n° 74-1062 du 28 novembre 1974, fixant les attributions du ministère de la justice,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2010-3152 du 1^{er} décembre 2010, portant organisation du ministère de la justice et des droits de l'Homme,

Vu le décret n° 2012-1848 du 6 septembre 2012, chargeant Monsieur Abdennebi Lassed, commandant des prisons et de la rééducation, des fonctions de sous-directeur des équipements et de l'informatique à la direction des services communs à l'établissement des prisons et de la rééducation,

Vu le décret n° 2014-3630 du 30 septembre 2014, portant approbation des listes de promotion établies suivant les critères de régularisation du parcours professionnel des agents des forces de sûreté intérieure relevant du ministère de la justice, des droits de l'Homme et de la justice transitionnelle au titre de l'année 2014, contenant la nomination de Monsieur Abdennebi Lassed, lieutenant-colonel au grade de colonel à partir de 1^{er} janvier 2014.

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-1 du 12 janvier 2016, portant nomination des membres du gouvernement.

Arrête :

Article premier - En application des dispositions du paragraphe 2 de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, il est accordé à Monsieur Abdennebi Lassed, colonel des prisons et de la rééducation, chargé des fonctions de sous-directeur des équipements et de l'informatique à la direction des services communs à l'établissement des prisons et de la rééducation au ministère de la justice, une délégation de signer au nom du ministre de la justice tous les documents entrant dans le cadre de ses prérogatives, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 12 janvier 2016.

Tunis, le 16 mars 2016.

Le ministre de la justice

Omar Mansour

Vu

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

Arrêté du ministre de la justice du 16 mars 2016, portant délégation de signature.

Le ministre de la justice,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 82-70 du 6 août 1982, portant statut général des forces de sécurité intérieure, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2000-58 du 13 juin 2000 et le décret-loi n° 2011-42 du 25 mai 2011,

Vu la loi n° 2001-51 du 3 mai 2001, relative aux cadres et agents des prisons et de la rééducation,

Vu le décret n° 74-1062 du 28 novembre 1974, fixant les attributions du ministère de la justice,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2006-1167 du 13 avril 2006, fixant le statut particulier du corps des cadres et agents des prisons et de la rééducation, ensemble les textes qui l'on modifié ou complété et notamment le décret n° 2012-247 du 5 mai 2012,

Vu le décret n° 2010-3152 du 1^{er} décembre 2010, portant organisation du ministère de la justice et des droits de l'Homme,

Vu le décret n° 2012-1328 du 6 août 2012, chargeant Monsieur Khoualdi Mabrouk, conseiller des prisons et de la rééducation, des fonctions de sous-directeur de personnel, de recrutement, de formation et des affaires sociales à la direction des services communs à l'établissement des prisons et de la rééducation,

Vu le décret n° 2014-3630 du 30 septembre 2014, portant approbation des listes de promotion établies suivant les critères de régularisation du parcours professionnel des agents des forces de sûreté intérieure relevant du ministère de la justice, des droits de l'Homme et de la justice transitionnelle au titre de l'année 2014, contenant la nomination de Monsieur Khoualdi Mabrouk, conseiller général des prisons et de rééducation de 2^{ème} classe, au grade de conseiller général des prisons et de rééducation de 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} janvier 2009,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-1 du 12 janvier 2016, portant nomination des membres du gouvernement.

Arrête :

Article premier - En application des dispositions du paragraphe 2 de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, il est accordé à Monsieur Khoualdi Mabrouk, conseiller général des prisons et de la rééducation de 1^{ère} classe, chargé des fonctions de sous-directeur de personnel, de recrutement, de formation et des affaires sociales à la direction des services communs à l'établissement des prisons et de la rééducation au ministère de la justice, une délégation de signer au nom du ministre de la justice tous les documents entrant dans le cadre de ses prérogatives, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 12 janvier 2016.

Tunis, le 16 mars 2016.

Le ministre de la justice

Omar Mansour

Vu

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

**MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES**

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Lassaâd M'Hirsi, ministre plénipotentiaire, est chargé des fonctions de directeur des relations avec les pays européens non communautaires à l'Union Européenne à la direction générale des affaires politiques, économiques et de coopération pour l'Europe et l'Union Européenne au ministère des affaires étrangères, à compter du 1^{er} novembre 2015.

MINISTERE DES FINANCES

Par décret gouvernemental n° 2016-393 du 21 mars 2016.

Monsieur Hichem El Beji, juge de troisième degré et conseiller à la cour de cassation, est nommé membre du collège du conseil du marché financier.

Par décret gouvernemental n° 2016-394 du 16 mars 2016.

Sont nommés des inspecteurs en chef des services financiers au ministère des finances, Mesdames et Messieurs :

- Noura Ben Salem épouse Ben Said,
- Azaïz El Mejri,
- Mohamed Salah Massaoudi,
- Moncef Bannani,
- Dorra Cherif épouse Chakroun,
- Sihem Mouelhi épouse Rejbi,

- Naziha Ben Salem épouse Hafedh,
- Bechir Ouni,
- Ezzeddine Bouabidi,
- Samira Sakkar épouse Ben Ali,
- Jamel Chaabani,
- Ines Mtiri épouse Sassi,
- Foued Cherni,
- Neji Mbarki,
- Adel El Ouni,
- Yasmina Baananou épouse Krifa,
- Amel Ayadi épouse Mzid,
- Naoufel Ben Toumia,
- Khaled Saadalleoui,
- Noura Hsairi épouse Tounsi,
- Meftah Salah,
- Saida Ben Abid,
- Mounira Kalboussi épouse Dridi,
- Lobna Karray épouse Kammoun,
- Khaled Ghorbel,
- Walid Loussayef,
- Faiza Missaoui épouse Derbali,
- Tarek Ghodhbani,
- Abdellaziz Ben Kram,
- Imed Chbili,
- Mohamed Hamza,
- Walid Jmaïi,
- Habib Chaabani,
- Tarek Marzouk,
- Laroussi Boukhama,
- Mounira Bouziri,
- Dorra Brahim,
- Souhira Kammoun épouse Krid,
- Leila Ayadi épouse Trabelsi,
- Basma Oueslati épouse Bouderbala,
- Salwa Zoghلامي épouse Aniba,
- Abderrahmen Zaidi,
- Rachida Kardous épouse Badreddine,
- Mehdi Touahria,
- Mohamed Cherif Selmi,
- Mustapha Hachani,
- Nebiha El Abed épouse Tahar
- Hamed Khaled,
- Hamza Zbidi,
- Ahmed Hosni,
- Lotfi Bakkar,
- Kaouthar Souid,
- Najet Inoubli épouse Nasri,
- Aida Chihaoui épouse Jdir,
- Salem Hamdi,
- Hanen Cherif,
- Abdelkader Kasraoui,
- Nabil Jouini,
- Nouredine Bouabid,
- Firas Issaoui,
- Ramzi Jellali,
- Meriem Charrad,
- Sirine Mzoughi épouse Boulaaba,
- Badreddine Daassi,
- Saida Bouaziz épouse Bejaoui,
- Afef Guerfali épouse Hammouda,
- Wafa Naceur épouse Manaa,
- Abdellaziz Rguïi,
- Aymen Hamdaoui,
- Karim Henchir,
- Aymen Jabnoun,
- Dalila Nasr épouse Maâlaoui,
- Mohamed Ajili,
- Abdelkarim Jaouadi,
- Moussa Missaoui,
- Ameer Ben Khreif,
- Mohamed Chamama,
- Chama Rekik épouse Chaâri,
- Hanen Fradi épouse Miled,
- Amoura Tajouri,
- Mabrouk Kasdallah,
- Abdelwaheb Saidi,
- Amel Zoueri épouse Fki,
- Najah Yangui,
- Abderraouf Haddad,
- Chiheb Mdimegh,
- Anis Houimli,
- Hayet Zouari épouse Ben Ltifa,
- Aicha Kioua,
- Wissem Miled,
- Mehrez Elhani,
- Leila Mguennem épouse Amamou,

- Houcine Souilmi,
- Kamel Ngara,
- Taoufik Ben Slama,
- Mounir Ben Romdhane,
- Mohamed Habib Ben Brahim,
- Jalloul Khfifi,
- Zouhair Mahjub,
- Nedja Mel épouse Elloumi.

Par décret gouvernemental n° 2016-395 du 16 mars 2016.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Mohamed Siala, conseiller des services publics, en qualité de trésorier régional des finances de Gabès au ministère des finances, et ce, à compter du 7 juillet 2015.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Algia Werda épouse Khlifi, inspecteur en chef des services financiers, est chargée des fonctions d'un vérificateur de première classe pour diriger un groupe de travail à la cellule du contrôle fiscal à l'unité du contrôle national et des enquêtes fiscales à la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions du paragraphe cinq de l'article 19 (nouveau) du décret n° 91-556 du 23 avril 1991, l'intéressée bénéficie du rang et des avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Rakia Ben Ayed épouse Frikha, inspecteur général des services financiers, est chargée des fonctions d'un mandataire de première classe pour diriger la cellule du suivi et de l'assistance à un centre régional de contrôle des impôts relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressée bénéficie des indemnités et des avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Samir Ben Khelifa, inspecteur général des services financiers, est chargé des fonctions de chef de centre régional de contrôle des impôts relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 9 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Sofiene Driss, inspecteur en chef des services financiers, est chargé des fonctions de chef de centre régional de contrôle des impôts relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 9 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Nejmeddine Zouaghi, inspecteur général des services financiers, est chargé des fonctions d'un mandataire de première classe pour diriger la cellule du suivi et de l'assistance à un centre régional de contrôle des impôts relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie des indemnités et des avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Hassene Yassine Dimassi, inspecteur en chef des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de première classe pour diriger un groupe de travail à la cellule du contrôle fiscal à l'unité du contrôle national et des enquêtes fiscales à la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions du paragraphe cinq de l'article 19 (nouveau) du décret n° 91-556 du 23 avril 1991, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Le colonel major des douanes Atef Tezi est nommé chef du bureau de la coopération internationale à la direction générale des douanes au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 8 du décret n° 94-1845 du 6 septembre 1994, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages de directeur des douanes.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Le colonel major des douanes Istabrak Amous épouse Hadiji est nommée directeur régional des douanes de Sfax à la direction générale des douanes au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 29 du décret n° 94-1845 du 6 septembre 1994, l'intéressée bénéficie du rang et des avantages de directeur des douanes.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Le colonel major des douanes Chamseddine Naija est nommé contrôleur général chargé de la division de la garde douanière à la direction générale des douanes au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 7 du décret n° 94-1845 du 6 septembre 1994, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages de directeur des douanes et de l'indemnité supplémentaire de contrôle général prévue par le décret n° 97-61 du 2 juin 1997.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Lazhar Ayari, inspecteur en chef des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe à la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Khaled Ghorbel, inspecteur central des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe à la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Nedra Derbel, inspecteur en chef des services financiers, est chargée des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe à la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressée bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Amer Ben Khreif, inspecteur central des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe à la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Wadi Mansour, inspecteur en chef des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe à la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Imed El Abed, inspecteur en chef des services financiers, est chargé des fonctions d'un mandataire de deuxième classe pour diriger un groupe de travail chargé du suivi des activités des bureaux à la cellule du suivi et de l'assistance à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Zouhair Chaouch, inspecteur en chef des services financiers, est chargé des fonctions d'un mandataire de deuxième classe pour diriger un groupe de travail chargé du suivi des avantages fiscaux à la cellule du suivi et de l'assistance à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Chiheb Mdimegh, inspecteur central des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe à la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mohamed Sayari, inspecteur en chef des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe à la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Jamil Bouchoucha, inspecteur central des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe pour diriger la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 13 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie d'indemnités et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mahmoud Chargui Bnadriss, inspecteur en chef des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe à la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Lazhar Khorchani, inspecteur en chef des services financiers, est chargé des fonctions d'un vérificateur de deuxième classe à la cellule de la vérification fiscale à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Fethi Hmaidi, inspecteur central des services financiers, est chargé des fonctions de chef de bureau d'ordre à la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions du paragraphe neuf de l'article 19 (nouveau) du décret n° 91-556 du 23 avril 1991, l'intéressé bénéficie du rang et des avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Bechir Guizani, inspecteur central des services financiers, est chargé des fonctions de chef de bureau de contrôle des impôts de deuxième catégorie à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie d'indemnité et des avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Hayet Abidi, inspecteur central des services financiers, est chargée des fonctions de chef de bureau de contrôle des impôts de troisième catégorie à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressée bénéficie d'indemnité et des avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Kamel Dhouibi, inspecteur central des services financiers, est chargé des fonctions de chef de bureau de contrôle des impôts de troisième catégorie à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressé bénéficie d'indemnité et des avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Sinda Ben Hmiden, inspecteur central des services financiers, est chargée des fonctions de chef de bureau de contrôle des impôts de troisième catégorie à un centre régional de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2008-94 du 16 janvier 2008, l'intéressée bénéficie d'indemnité et des avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

MINISTERE DE LA SANTE

Par décret gouvernemental n° 2016-396 du 16 mars 2016.

Les pharmaciens principaux de la santé publique mentionnés ci-après, sont nommés des pharmaciens majors de la santé publique :

- Rim Abderrazek,
- Manel Chaabouni,
- Zeineb Ben Othmane,
- Nourchane Makhlof.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Habiba Ben Amor épouse Triki, médecin major de la santé publique, est chargée des fonctions de directeur de la médecine scolaire et universitaire au ministère de la santé.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Abir Ben Ayed, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service des études et de la prospection à la sous-direction des études et de la programmation des besoins à la direction de l'équipement à la direction générale des services communs au ministère de la santé.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Lassaad Ben Abdelkader, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service de l'inventaire et de la programmation des besoins à la sous-direction des études et de la programmation des besoins à la direction de l'équipement à la direction générale des services communs au ministère de la santé.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mohamed Ben Tahar, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service du matériel, de la maintenance et de la sécurité à la sous-direction du matériel à la direction générale des services communs au ministère de la santé.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT,
DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE**

Décret gouvernemental n° 2016-397 du 8 mars 2016, portant modification du décret n° 99-2797 du 13 décembre 1999, fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du conseil national de la statistique.

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 99-32 du 13 avril 1999, relative au système national de la statistique et notamment son article 16,

Vu le décret n° 96-270 du 14 février 1996, portant attributions du ministère du développement économique, tel que modifié et complété par le décret n° 96-1225 du 1^{er} juillet 1996,

Vu le décret n° 99-2797 du 13 décembre, fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du conseil national de la statistique, tel que modifié par le décret n° 2002-2925 du 4 novembre 2002 et le décret n° 2004-2659 du 29 novembre 2004,

Vu le décret n° 2006-1245 du 24 avril 2006, fixant le régime d'attribution et de retrait des emplois fonctionnels d'administration centrale,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'avis du tribunal administratif,

Après la délibération du conseil des ministres.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Les dispositions de l'article 2 du décret n° 99-2797 du 13 décembre 1999, fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du conseil national de la statistique sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes :

Article 2 (nouveau) - Le président du conseil national de la statistique, le vice-président et les membres sont nommés au choix sur proposition du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale par décret gouvernemental pour une période de quatre ans renouvelable une seule fois.

Le président assure la présidence du conseil à plein temps et dans cette situation il bénéficie du rang et des avantages de secrétaire général du ministère.

Le vice-président bénéficie du rang et des avantages de directeur général d'administration centrale.

Art. 2 - Le ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 8 mars 2016.

Le Chef du Gouvernement
Habib Essid

Pour Contreseing
Le ministre des finances
Slim Chaker
Le ministre du
développement, de
l'investissement et de la
coopération internationale
Yassine Brahim

Arrêté du ministre des affaires sociales du 16 mars 2016, portant délégation de signature.

Le ministre des affaires sociales,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu la loi n° 2015-33 du 17 août 2015, fixant les emplois civils supérieurs selon l'article 92 de la constitution,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 96-269 du 14 février 1996, portant organisation du ministère des affaires sociales, tel que complété par le décret n° 2010-1223 du 24 mai 2010,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-1 du 12 janvier 2016, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-249 du 15 février 2016, portant nomination de Monsieur Hichem Mechichi, contrôleur général des services publics, en qualité de chef du cabinet du ministre des affaires sociales, à compter du 13 janvier 2016.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du paragraphe deux de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Monsieur Hichem Mechichi, chef du cabinet du ministre des affaires sociales, est habilité à signer par délégation du ministre des affaires sociales tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 13 janvier 2016.

Tunis, le 16 mars 2016.

Le ministre des affaires sociales

Mahmoud Ben Romdhane

Vu

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

Décret gouvernemental n° 2016-398 du 16 mars 2016, complétant le décret n° 2013-2530 du 10 juin 2013, fixant le régime de rémunération du corps administratif de l'éducation.

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre de l'éducation,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 2013-2528 du 10 juin 2013, fixant le statut particulier au corps administratif de l'éducation,

Vu le décret n° 2013-2530 du 10 juin 2013, fixant le régime de rémunération du corps administratif de l'éducation, tel qu'il a été modifié par le décret n° 2014-1781 du 19 mai 2014,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'avis du tribunal administratif.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Est ajouté au décret n° 2013-2530 du 10 juin 2013 susvisé l'article 3 (bis) comme suit :

Article 3 (bis) - L'indemnité de gestion éducative est soumise à l'impôt sur le revenu et à la retenue au titre de la contribution au régime de la retraite, de la prévoyance sociale et du capital décès.

Art. 2 - Le ministre de l'éducation et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 16 mars 2016.

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

Pour Contreseing

Le ministre des finances

Slim Chaker

Le ministre de l'éducation

Neji Jalloul

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Nahed Mustapha épouse Maki, inspecteur principal des écoles primaires, est chargée des fonctions de directeur du département de la formation au centre national de formation des formateurs en éducation, à compter du 18 mars 2015.

En application des dispositions de l'article 10 du décret n° 2001-2142 du 10 septembre 2001, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Fethi Dridi, professeur principal de l'enseignement secondaire, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires financières au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Béja.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Boubakar Mizouri, professeur de l'enseignement principal hors classe, est chargé des fonctions de sous-directeur de la vie scolaire et des affaires des élèves du cycle primaire à la direction du cycle primaire au commissariat régional de l'éducation à Sfax 2.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Samir Machat, professeur principal de l'enseignement secondaire, est chargé des fonctions de directeur adjoint chargé de la formation et des stages à l'institut des métiers de l'éducation et de la formation à Korba.

En application des dispositions de l'article 7 du décret n° 2007-2116 du 14 août 2007, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Ridha Moussa, professeur principal de l'enseignement secondaire, est chargé des fonctions de chef de service de l'enseignement et de la formation du cycle primaire à la direction du cycle primaire au commissariat régional de l'éducation à Mahdia.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Nizar Mhamdi, administrateur conseiller de l'éducation, est chargé des fonctions de chef de service de la gestion du personnel des écoles primaires à la sous-direction des ressources humaines au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Sidi Bouzid.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Meher Massaoudi, professeur principal de l'enseignement technique, est chargé des fonctions de chef de service de développement à la sous-direction des études et du développement à la direction de l'informatique, à la direction générale de l'informatique et de l'administration électronique au ministère de l'éducation.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mohamed Ali Torki, administrateur conseiller de l'éducation, est chargé des fonctions de chef de bureau de secrétariat permanent de la commission des marchés au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Sfax 2.

En application des dispositions de l'article 28 du décret n° 2010-2205 du 6 septembre 2010, l'intéressé a bénéficié des indemnités et avantages accordés à un chef de service d'administration centrale,

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Khaled Saidani, administrateur conseiller de l'éducation, est chargé des fonctions de chef de la cellule des marchés publics au cabinet du ministère de l'éducation.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2009-3779 du 21 décembre 2009, l'intéressé bénéficie d'indemnité et des avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Zouhaier Aloui, administrateur conseiller de l'éducation, est chargé des fonctions de chef de service de la gestion du personnel de l'administration centrale à la direction des affaires administratives, à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Est mis fin aux fonctions de Madame Yamna Kharbout, professeur principal émérite, en qualité de directeur de centre régional de l'éducation et de la formation continue à Gafsa.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Ali Jarray, inspecteur principal des écoles préparatoires et des lycées secondaires, en qualité de directeur du département des études au centre national de formation des formateurs en éducation, à compter du 20 octobre 2015.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Zemzeri Zemzeri, inspecteur principal des écoles primaires, est déchargé des fonctions de sous-directeur de la vie scolaire et des affaires des élèves du cycle primaire, à la direction du cycle primaire au commissariat régional de l'éducation à Bizerte, à compter du 1^{er} décembre 2015.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Jamel Tounsi, inspecteur principal des écoles primaires, est déchargé des fonctions de sous-directeur de l'enseignement, de la formation et de l'évaluation du cycle primaire, à la direction du cycle primaire au commissariat régional de l'éducation à Tunis 1, à compter du 1^{er} décembre 2015.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Lassâd Farhani, administrateur conseiller de l'éducation, en qualité de chef de service de la gestion des crédits au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Zaghouan, à compter du 6 juin 2014.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Lamjed Nasri, professeur principal de l'enseignement secondaire, en qualité de chef du bureau des affaires juridiques au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Kasserine.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Mohamed Labidi, inspecteur principal des écoles préparatoires et des lycées secondaires, en qualité de commissaire régional de l'éducation à Kasserine, à compter du 6 juillet 2015.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Décret gouvernemental n° 2016-399 du 16 mars 2016, modifiant le décret n° 92-251 du 3 février 1992, fixant les modalités de rémunération des heures d'enseignement complémentaires dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés promulgué par la loi n° 89-114 du 30 décembre 1989, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment la loi n° 2014-54 du 19 août 2014,

Vu la loi n° 2008-19 du 25 février 2008, relative à l'enseignement supérieur, telle que modifiée par le décret-loi n° 2011-31 du 26 avril 2011,

Vu le décret n° 73-114 du 17 mars 1973, fixant le statut particulier des enseignants exerçant dans les écoles préparatoires et dans les lycées relevant du ministère de l'éducation, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret gouvernemental n° 2015-1163 du 4 septembre 2015,

Vu le décret n° 85-980 du 11 août 1985, fixant la liste des éléments permanents de la rémunération des agents de l'Etat, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère administratif, soumis à retenue pour la retraite, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2006-1801 du 26 juin 2006,

Vu le décret n° 92-251 du 3 février 1992, fixant les modalités de rémunération des heures d'enseignement complémentaires dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, tel que modifié par le décret n° 2000-243 du 31 janvier 2000,

Vu le décret n° 97-1832 du 16 septembre 1997, fixant le traitement de base des personnels de l'Etat, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2007-268 du 12 février 2007,

Vu le décret n° 98-2015 du 19 octobre 1998, portant statut particulier du corps interdépartemental des enseignants de langue anglaise et d'informatique exerçant dans les établissements d'enseignement relevant du ministère

de l'éducation et dans les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, relevant du ministère de l'enseignement supérieur, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret gouvernemental n° 2016-116 du 26 janvier 2016,

Vu le décret n° 2004-2438 du 19 octobre 2004, fixant le statut particulier du corps des enseignants agrégés relevant du ministère de l'éducation et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret gouvernemental n° 2016-113 du 11 janvier 2016,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-1 du 12 janvier 2016, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-117 du 26 janvier 2016, fixant la concordance entre l'échelonnement des grades du corps interdépartemental de langue anglaise et d'informatique exerçant dans les établissements d'enseignement relevant du ministère de l'éducation et dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les niveaux de rémunération,

Vu l'avis du tribunal administratif.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Les dispositions de l'article premier du décret n° 92-251 du 3 février 1992 susvisé, sont abrogées et remplacées par ce qui suit :

Article premier (nouveau) - Les taux annuels de rémunération des heures d'enseignement complémentaires dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont fixés comme suit :

Taux annuels des heures d'enseignement complémentaires			
Grades	Heure de cours fondamental	Heure de travaux dirigés	Heure de travaux pratiques
1- Personnel de l'enseignement supérieur et grades équivalents			
- Professeur de l'enseignement supérieur ou grades équivalents	640D	480D	320D
- Maître de conférences ou grades équivalents	608D	456D	304D
- Maître assistant ou grades équivalents	544D	408D	272D
- Assistant ou grades équivalents	532D	400D	266D
2- Personnel de l'enseignement secondaire et grades équivalents affectés à l'enseignement supérieur :			
	Heure de cours fondamental	Heure de travaux dirigés	Heure de travaux pratiques
- Enseignants agrégés relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ou grades équivalents	466,5 D	350D	233,5 D
- Professeur principal émérite classe exceptionnelle ou grades équivalents	466,5 D	350D	233,5 D
- Professeur principal émérite ou grades équivalents	466,5 D	350D	233,5 D
- Professeur principal hors classe et professeur principal ou grades équivalents	436D	327D	218D
- Professeur d'enseignement secondaire émérite ou grades équivalents	414D	311 D	208D
- Professeur de l'enseignement hors classe ou grades équivalents	414D	311 D	208D
- Professeur ou grades équivalents	414D	311 D	208D
- Professeur de l'enseignement secondaire du premier cycle ou grades équivalents	-	275D	183,3 D

Art. 2 - Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 16 mars 2016.

Pour Contresieing
Le ministre des finances
Slim Chaker

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique
Chiheb Bouden

Le Chef du Gouvernement
Habib Essid

Par décret gouvernemental n° 2016-400 du 16 mars 2016.

Les maîtres de conférences dont les noms suivent, sont nommés dans le grade de professeur d'enseignement supérieur conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Affectation	Discipline	Date de la nomination
Ahmed Fakhfakh	Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax	Electronique et microélectronique	14 janvier 2015
Jamel Feki	Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax	Informatique de gestion	15 janvier 2015
Lamia Hedrich épouse Belguith			
Anis Jarboui	Institut supérieur d'administration des affaires de Sfax	Finance et comptabilité	17 janvier 2015
Ali Elloumi	Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax	Sociologie	17 janvier 2015
Fethi Rekik			
Hatem Ksibi	Institut préparatoire aux études d'ingénieurs de Sfax	Génie chimique	19 janvier 2015
Lassad Ben Mansour	Faculté des sciences de Sfax	Génie chimique	19 janvier 2015
Mohamed Ali Ben Ayed	Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax	Télécommunications	20 janvier 2015
Noura Sallami épouse Turki	Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Télécommunications	20 janvier 2015
Karim Chahed	Faculté des sciences de Sfax	Biologie moléculaire et cellulaire	31 janvier 2015
Bassem Jmal	Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax	Langue, lettres et civilisation arabes	5 février 2015
Hamadi Dhouib			
Lotfi Krichen	Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Systèmes électriques	7 février 2015
Habib Feki	Faculté des sciences de Sfax	Physique	10 février 2015
Mabrouk Chaabane			
Sabeur Ammar	Institut supérieur d'informatique et de multimédia de Sfax	Mathématiques	13 février 2015
Jamel Dammak	Faculté des sciences de Sfax	Mathématiques	13 février 2015
Hatem Hamrouni			
Maha Chaabouni épouse Karra	Institut préparatoire aux études d'ingénieurs de Sfax	Génie biologie	17 février 2015
Abdellatif Maalej	Faculté des sciences de Sfax	Génie biologie	17 février 2015
Chedly Bradai	Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Génie mécanique	21 février 2015
Abdelkader Krichene			
Chafai Azri	Faculté des sciences de Sfax	Sciences géologiques	16 mars 2015
Salem Bouri			
Mohamed Jaziri	Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Chimie	21 mars 2015
Lilia Ktari épouse Dammak	Faculté des sciences de Sfax	Chimie	21 mars 2015
Mohsen Grai			

Par décret gouvernemental n° 2016-401 du 16 mars 2016.

Les maîtres de conférences dont les noms suivent, sont nommés dans le grade de professeur d'enseignement supérieur conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Affectation	Discipline	Date de la nomination
Mohamed Nejib Djaziri	Institut supérieur des cadres de l'enfance	Psychologie	29 mai 2015
Amel Soualmia	Institut national agronomique de Tunis	Génie hydraulique	13 juin 2015
Haykel Ben Mahfoudh	Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis	Droit public	24 juin 2015

Par décret gouvernemental n° 2016-402 du 16 mars 2016.

Monsieur Walid Limem, maître de conférences, est nommé dans le grade de professeur de l'enseignement supérieur en génie civil à l'école nationale d'ingénieurs de Tunis, à compter du 10 juin 2015.

Par décret gouvernemental n° 2016-403 du 16 mars 2016.

Les maîtres assistants de l'enseignement supérieur dont les noms suivent, sont nommés dans le grade de maître de conférences conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Affectation	Discipline	Date de la nomination
Sami Fridhi	Institut supérieur de civilisation islamique	Sciences religieuses	15 janvier 2015
Sameh Ben Farah Bouafif			15 janvier 2015
Omar Ben Omar	15 janvier 2015		
Mounir Ben Jammour	15 janvier 2015		
Abdel Basset Gouader	15 janvier 2015		
Hatem Boussemma	15 janvier 2015		
Mohamed Daoula	Sciences de hadith		21 janvier 2015
Mohamed Mestiri	Théologie		22 janvier 2015
Ali Achi			22 janvier 2015
Mohamed Rezgui			22 janvier 2015
Imed Shili		22 janvier 2015	
Frej Bel Hajd		22 janvier 2015	
	Centre des études islamiques de Kairouan		

Par décret gouvernemental n° 2016-404 du 16 mars 2016.

Les maîtres assistants de l'enseignement supérieur dont les noms suivent, sont nommés dans le grade de maître de conférences conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Affectation	Discipline	Date de la nomination
Mounir Ben Ayed	Faculté des sciences de Sfax	Informatique de gestion	10/1/2015
Moez Mediouni	Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax	Philosophie	13/1/2015
Hichem Ghorbel	Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax	Philosophie	13/1/2015
Raouda Zeribi épouse Kammoun	Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax	Management	16/1/2015
Imen Mzid épouse Ben Amor	Institut des hautes études commerciales de Sfax	Management	16/1/2015
Zied Akrouf	Institut supérieur d'administration des affaires de Sfax	Sciences économiques	18/1/2015

Prénom et nom	Affectation	Discipline	Date de la nomination
Mounir Ben Nasr	Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax	Automatique et informatique industrielle	23/1/2015
Chokri Abdelmoula	Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax	Electronique et microélectronique	28/1/2015
Brahim Mezghani	Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Electronique et microélectronique	28/1/2015
Ahmed Ghorbel	Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax	Méthodes quantitatives	28/1/2015
Mouna Boujelben épouse Abbes	Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax	Finance et comptabilité	29/1/2015
Ahmed Gargouri	Faculté des sciences de Sfax	Biologie et physiologie animale	31/1/2015
Jannet Elloumi			
Abdelaziz Kallel	Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax	Traitement du signal et de l'image	3/2/2015
Mohamed Ben Salima	Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax	Traitement du signal et de l'image	3/2/2015
Alima Dammak épouse Masmoudi	Faculté des sciences de Sfax	Traitement du signal et de l'image	3/2/2015
Faiza Kammoun épouse Charfi			
Atef Daoud	Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Génie civil	4/2/2015
Mounir Ben Jdidia			
Nader Haddar	Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Génie mécanique	4/2/2015
Habib Jamoussi	Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax	Histoire	4/2/2015
Helmi Aloui	Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax	Systèmes électriques	7/2/2015
Bassem Elbedsi	Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Systèmes électriques	7/2/2015
Lassaad Dessi	Institut supérieur de biotechnologie de Sfax	sciences géologiques	7/2/2015
Bassem Ben Hamed	Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax	Mathématiques appliquées	20/2/2015
Wafik Hachicha	institut supérieur de gestion industrielle de Sfax	Génie industriel	27/2/2015
Morched Ben Amor	Institut préparatoire aux études d'ingénieurs de Sfax	Physique	2/3/2015
Kamel Dammek			
Fethi Elbahri	Faculté des sciences de Sfax	Physique	2/3/2015
Mohamed Triki			
Makram Megdiche			
Mondher Mtibaa	Institut supérieur des arts et métiers de Sfax	Beaux Arts	7/3/2015
Sami Zouari	Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Chimie	14/3/2015
Fatma Allouche	Institut préparatoire aux études d'ingénieurs de Sfax	Chimie	14/3/2015
Makki Abdmouleh	Faculté des sciences de Sfax	Chimie	14/3/2015
Hassib Tounsi			
Majdi Abid			
Mohamed Boujelbene			
Walid Rekik	Faculté des sciences de Sfax	Chimie	14/3/2015
Sofien Ghorbel	Institut supérieur de biotechnologie de Sfax	Génie biologie	1/4/2015
Imen Fendri épouse Abdelkefi	Faculté des sciences de Sfax	Génie biologie	1/4/2015
Nizar Chakroun	Institut supérieur des arts et métiers de Sfax	Théories de l'Art	11/5/2015
Feteh Ben Ameer			

Par décret gouvernemental n° 2016-405 du 16 mars 2016.

Les maîtres assistants de l'enseignement supérieur dont les noms suivent sont nommés dans le grade de maître de conférences en sciences du coran et de l'exégèse, à compter du 23 mars 2015, conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Affectation
Anouar Ben Khelifa	Institut supérieur de théologie
Lasaad Darwich	
Mohamed Amri	Institut supérieur de civilisation islamique
Ilyes Gouisssem	

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Sadok Zayene, administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargé des fonctions de secrétaire général d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à la faculté de médecine de Monastir.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Abdelkader Mhamdi, maître assistant de l'enseignement supérieur, est chargé des fonctions de directeur des études et des stages, vice doyen à la faculté des sciences de Gafsa.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Abderrazek Ben Kamla, analyste central, est chargé des fonctions de secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur des sciences appliquées et de technologie de Mahdia.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mohamed Mbarki, ingénieur principal, est chargé des fonctions de secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur des études technologiques de Tozeur.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Leila Elfekir, administrateur conseiller de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargée des fonctions de secrétaire d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur des études technologiques de Ksar Hlel.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Ridha Mimouni, analyste en chef, est chargé des fonctions de sous-directeur au bureau du suivi des décisions du conseil des ministres, des conseils ministériels restreints et des conseils interministériels au cabinet au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Mademoiselle Najoua Souly, professeur de l'enseignement secondaire, est chargée des fonctions de sous-directeur des prêts et du suivi à la direction des bourses et des prêts à la direction générale des affaires estudiantines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Noura Essidik, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service des réseaux et de la sécurité informatique à la direction de l'informatique, à la direction générale des services communs au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Slim Ben Salem, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service du partenariat multilatéral à la direction des programmes et du partenariat scientifique, à la direction générale de la recherche scientifique au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Sihem Chabchoub, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service d'étude des projets et de la programmation à la direction des projets pédagogiques, à la direction générale de la rénovation universitaire au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Sana Barboura, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service des étudiants non boursiers, des prêts et des bourses des étudiants fils de familles tunisiennes résidentes à l'étranger, à la direction des bourses et des prêts à la direction générale des affaires estudiantines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Hela Bachkaouel, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service des acquisitions, de l'exploitation et de la maintenance à la direction de l'informatique, à la direction générale des services communs au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Mademoiselle Chaima Soltani, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service du suivi des activités des offices des oeuvres universitaires à la direction des activités estudiantines, à la direction générale des affaires estudiantines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Afef Nefzi, analyste, est chargée des fonctions de chef de service de la gestion pédagogique du personnel enseignant statutaire à la direction du personnel enseignant, à la direction générale de l'enseignement supérieur au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Leila Ben Souissi, technicien principal, est chargée des fonctions de chef de service des programmes pédagogiques à la sous-direction de la formation à la direction des instituts supérieurs des études technologiques, à la direction générale des études technologiques au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Beya Adili, administrateur conseiller de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargée des fonctions de chef de service de l'Asie et de l'Amérique à la sous-direction de la coopération avec l'Europe, l'Asie et l'Amérique, à la direction de la coopération bilatérale à la direction générale de la coopération internationale au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mourad Jebouai, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service de la recherche à la direction des études doctorales à la direction générale de la recherche scientifique au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Décret gouvernemental n° 2016-406 du 21 mars 2016, portant changement de la vocation d'une parcelle de terre agricole et classée en autres zones agricoles au gouvernorat de l'Ariana.

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-87 du 11 novembre 1983, relative à la protection des terres agricoles, telle que modifiée et complétée par la loi n° 90-45 du 23 avril 1990, la loi n° 96-104 du 25 novembre 1996 et la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007, relative à l'initiative économique,

Vu le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, promulgué par la loi n° 94-122 du 28 novembre 1994, tel que modifié et complété par la loi n° 2003-78 du 29 décembre 2003, par la loi n° 2005-71 du 4 août 2005, par la loi n° 2009-9 du 16 février 2009 et par la loi n° 2009-29 du 9 juin 2009,

Vu le décret n° 84-386 du 7 avril 1984, portant composition et modalités de fonctionnement des commissions techniques consultatives régionales des terres agricoles, tel que modifié et complété par le décret n° 93-2600 du 20 décembre 1993, par le décret n° 98-2256 du 16 novembre 1998, par le décret n° 2001-710 du 19 mars 2001 et par le décret n° 2014-23 du 7 janvier 2014,

Vu le décret n° 85-685 du 27 avril 1985, portant fixation des zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat d'Ariana,

Vu le décret n° 99-2253 du 11 octobre 1999, portant approbation du règlement général d'urbanisme, tel que modifié et complété par le décret n° 2002-2683 du 14 octobre 2002,

Vu le décret n° 2001-419 du 13 février 2001, fixant les attributions du ministère de l'agriculture,

Vu le décret gouvernemental n° 2005-1991 du 11 juillet 2005, relatif à l'étude d'impact sur l'environnement et fixant les catégories d'unités soumises à l'étude d'impact sur l'environnement et les catégories d'unités soumises aux cahiers des charges,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'avis de la commission technique consultative régionale des terres agricoles du gouvernorat de l'Ariana, consigné dans le procès-verbal de sa réunion du 3 septembre 2015,

Vu l'avis du tribunal administratif,

Après la délibération du conseil des ministres.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Est changée la vocation de la parcelle de terre agricole classée en autres zones agricoles, d'une superficie de 1ha 87 ares 7ca, objet du titre foncier n° 27149 Ariana et sise à la délégation du Kalâat l'Andalos du gouvernorat de l'Ariana, telle qu'elle est indiquée sur l'extrait du plan de la carte de protection des terres agricoles du gouvernorat de l'Ariana et le plan topographique annexés au présent décret gouvernemental, et ce, pour la création d'un complexe médical.

Art. 2 - La parcelle de terre susvisée à l'article premier est soumise au règlement général d'urbanisme approuvé par le décret n° 99-2253 du 11 octobre 1999 susvisé.

Art. 3 - Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, le ministre de l'intérieur et le ministre de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 21 mars 2016.

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

Par décret gouvernemental n° 2016-407 du 16 mars 2016.

Monsieur Mohamed Akermi Hamdi, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur général du financement, des investissements et des organismes professionnels au ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, et ce, à compter du 15 janvier 2016.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

Par décret gouvernemental n° 2016-408 du 16 mars 2016.

Est accordé à Monsieur Souii Aymen, fonctionnaire à l'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, un congé pour la création d'une entreprise pour une année.

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
DE L'HABITAT ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Par décret gouvernemental n° 2016-409 du 16 mars 2016.

Monsieur Mohamed Khames Laabidi est nommé président-directeur général de l'agence foncière d'habitation, et ce, à compter du 20 janvier 2016.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Taoufik Taïeb, ingénieur en chef est chargé des fonctions de sous-directeur du pont mobile à la direction régionale de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire de Bizerte.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mohamed Ali Sassi, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service des études, de la programmation et de la construction à la direction des moyens généraux, relevant de la direction générale des services communs au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Monia Shili épouse Torkhani, administrateur, est chargée des fonctions de chef de service du suivi de l'exécution du budget à la direction de la planification et de la prévision budgétaire, relevant de la direction générale de la planification, de la coopération et de la formation des cadres au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Hayet Sahbani, administrateur, est chargée des fonctions de chef de service des approvisionnements à la direction des moyens généraux, relevant de la direction générale des services communs au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.

MINISTERE DU COMMERCE

Par arrêté du chef du gouvernement du 17 mars 2016.

Monsieur Moncef Gabsi, inspecteur en chef du contrôle économique, est chargé des fonctions de directeur de la gestion des documents administratifs et de la documentation à la direction générale des services communs au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 17 mars 2016.

Monsieur Faouzi Jlassi, inspecteur en chef du contrôle économique, est chargé des fonctions de directeur des affaires juridiques et du contentieux à la direction générale des services communs au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Saber Ben Moussa, inspecteur en chef du contrôle économique, est chargé des fonctions de directeur de la qualité, du commerce et des services à la direction régionale du commerce de l'Ariana au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Samir Abid, inspecteur en chef des finances, est chargé des fonctions de directeur de la cellule chargée du secrétariat du conseil supérieur de l'exportation et de l'investissement au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Rached Miled, inspecteur en chef du contrôle économique, est chargé des fonctions de directeur de l'observatoire du commerce extérieur à la direction générale du commerce extérieur au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Mondher Bessadek, analyste en chef, est chargé des fonctions de directeur de la qualité, du commerce et des services à la direction régionale du commerce de Sousse au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 17 mars 2016.

Madame Jamila Miled, inspecteur central du contrôle économique, est chargée des fonctions d'inspecteur du commerce à l'inspection générale du commerce au ministère du commerce.

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2001-2966 du 20 décembre 2001, l'intéressée bénéficie de rang et avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 17 mars 2016.

Mademoiselle Amel Ben Krid, inspecteur central du contrôle économique, est chargée des fonctions de sous-directeur de la tutelle au bureau des études, de la programmation et de la planification au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Jameleddine Enneifer, inspecteur central du contrôle économique, est chargé des fonctions de sous-directeur du commerce et de la protection du consommateur à la direction de la qualité, du commerce et des services, à la direction régionale du commerce de Ben Arous au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Mademoiselle Haifa Amara, inspecteur central du contrôle économique, est chargée des fonctions de sous-directeur du contentieux à la direction des affaires juridiques et du contentieux, à la direction générale des services communs au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Madame Rabiaa Bouatay, ingénieur des travaux, est chargée des fonctions de sous-directeur des transactions économiques à la direction de la concurrence et du contrôle économique à la direction régionale du commerce de Tozeur au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 17 mars 2016.

Monsieur Lotfi Loussaief, inspecteur central du contrôle économique, est chargé des fonctions de chef de service de la cellule des services communs, à la direction régionale du commerce de Bizerte au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Amara Channoufi, inspecteur du contrôle économique, est chargé des fonctions de chef de service des études juridiques, des consultations et de la réglementation à la sous-direction des affaires juridiques, à la direction des affaires juridiques et du contentieux à la direction générale des services communs au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Madame Soumaya Ben Ajmeya, inspecteur du contrôle économique, est chargée des fonctions de chef de service de la cellule des services communs à la direction régionale du commerce de Sousse au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Othman Guesmi, technicien supérieur principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de la qualité à la direction de la qualité, du commerce et des services à la direction régionale du commerce de Kasserine au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Mouammer Ben Rhouma, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef de service de la sécurité et de la permanence à la sous-direction des bâtiments et du matériel, à la direction des affaires administratives et financières à la direction générale des services communs au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Madame Rym Laabidi, inspecteur central du contrôle économique, est chargée des fonctions de chef de service de la réglementation, de la législation et du suivi à la direction du développement du commerce électronique et de l'économie immatérielle au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Fakhri Bouzayen, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef de service de la coopération avec l'union du Maghreb Arabe à la sous-direction de la coopération avec l'union du Maghreb Arabe à la direction de la coopération avec l'union du Maghreb Arabe et l'Afrique à la direction générale de la coopération économique et commerciale au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Ramzi Al Abed, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de chef de service des requêtes à la sous-direction des études des requêtes relatives à la sauvegarde et à la défense contre les pratiques déloyales à l'importation à la direction de la sauvegarde et de la défense contre les pratiques déloyales à l'importation, à la direction générale du commerce extérieur au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Mademoiselle Houda Chakhari, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service de la collecte des données à la sous-direction de l'informatique à la direction de l'organisation, des méthodes et de l'informatique à la direction générale des services communs au ministère du commerce.

Par arrêté du chef du gouvernement du 15 mars 2016.

Monsieur Moheddine Lassoued, inspecteur central du contrôle économique, est chargé des fonctions de chef de service du développement à la direction du développement du commerce électronique et de l'économie immatérielle au ministère du commerce.

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES
DE LA COMMUNICATION
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Sont nommés aux emplois fonctionnels, Mesdames et Messieurs au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique conformément au tableau suivant :

Nom et prénom	Grade	Fonction actuelle	Fonction proposée
Radhouan Khelifa	Analyste central	Chef de service au bureau des systèmes d'information	Sous-directeur au bureau des systèmes d'information, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Marouane Laajimi	Analyste central	Chef de service au bureau des systèmes d'information	Sous-directeur de la promotion du haut débit, à la direction de la promotion des services à la direction générale des technologies de la communication, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique

Nom et prénom	Grade	Fonction actuelle	Fonction proposée
Sana Haouari épouse Ksibi	Ingénieur en chef	Chef de service de la diffusion de la culture numérique auprès du grand publics	Sous-directeur de la promotion des usages des technologies de l'information, à la direction de la promotion des logiciels et des systèmes informatiques, à la direction générale des technologies de l'information, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Moez Neffeti	Inspecteur central des communications	Chef de l'unité de suivi des négociations sociales et l'amélioration des conditions de travail	Sous-directeur au bureau des affaires générales, de la sécurité et de la permanence, au ministère des technologies à la communication et de l'économie numérique
Emna Chelli épouse Arouss	Conseiller des services publics	Chef de service de suivi des programmes d'emplois des recettes	Sous-directeur du contrôle de gestion, à la direction du suivi de la gestion des entreprises et établissements publics, à la direction générale des entreprises et des établissements publics, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Mounir Ghanmi	Ingénieur principal	Inspecteur des technologies de l'information et de la communication, à l'inspection générale	Inspecteur directeur adjoint des technologies de l'information et de la communication à l'inspection générale des technologies de l'information et de la communication, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Mohamed El Bechir Matoussi	Inspecteur central des communications	Chef de service de suivi des organes de gestion à la sous-direction du suivi de la gestion à la direction du suivi de l'organisation des entreprises et établissements publics	Sous-directeur de l'organisation et de la réglementation à la direction du suivi de l'organisation des entreprises et établissements publics à la direction générale des entreprises et des établissements publics au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Sami Aloui	Inspecteur central des communications	Chef de service des consultations à la sous-direction des études juridiques à la direction des affaires juridiques et du contentieux	Sous-directeur des études juridiques à la direction des affaires juridiques et du contentieux à la direction générale des services communs au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Foued Elouji	Inspecteur central des communications	Chef de service d'assistance et de soutien à la sous-direction d'assistance et de soutien au secteur public à la direction des projets et des programmes	Sous- directeur de la planification à la direction des études stratégiques et de la planification à la direction générale des technologies de l'information au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Wafa Bessaoudi épouse Boukeri	Inspecteur des communications	-	Chef de service du suivi du contentieux à la sous-direction du contentieux à la direction des affaires juridiques et du contentieux à la direction générale des services communs, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique

Nom et prénom	Grade	Fonction actuelle	Fonction proposée
Ahmed Makdich	Ingénieur principal	-	Chef de service d'élaboration des plans sectoriels du développement des systèmes d'information dans le secteur public, à la sous-direction de la planification, à la direction des études stratégiques et de la planification, à la direction générale des technologies de l'information, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Mohamed Fakhri Toumi	Ingénieur principal	-	Chef de service au bureau des systèmes d'information, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Amine El Bahri	Ingénieur principal	-	Inspecteur des technologies de l'information et de la communication à l'inspection générale des technologies de l'information et de la communication, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Sami Belhaj Salah	Ingénieur principal	-	Inspecteur des technologies de l'information et de la communication à l'inspection générale des technologies de l'information et de la communication, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Hatem Essalhi	Ingénieur principal	-	Chef de service des grands projets sectoriels et nationaux, à la sous-direction du suivi des projets et des programmes, à la direction des projets et des programmes, à la direction générale des technologies et de l'information, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Asma Ben Kadria	Ingénieur principal	-	Chef de service de développement, à la sous-direction des études dans le domaine des télécommunications, à la direction des techniques des télécommunications, à la direction générale des technologies de la communication, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Feten Chebbi	Ingénieur principal	-	Chef de service des études économiques, à la sous-direction des études économiques, à la direction de l'économie numérique à la direction générale de l'économie numérique, de l'investissement et des statistiques, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Mohamed Adnen Zayenne	Ingénieur principal	-	Chef de service de suivi des projets de partenariat et de l'innovation, à la sous-direction de l'innovation et des partenariats publics privés, à la direction de l'économie numérique, à la direction générale de l'économie numérique, de l'investissement et des statistiques, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique

Nom et prénom	Grade	Fonction actuelle	Fonction proposée
Sofienne Khaldi	Ingénieur principal	-	Chef de service des cahiers des charges et agréments, à la sous-direction d'organisation des activités liées aux technologies de l'information et de la communication, à la direction de l'investissement, à la direction générale de l'économie numérique, de l'investissement et des statistiques, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Romdane Ghanmi	Ingénieur des travaux	-	Chef de service des études, à la sous-direction des études dans le domaine des télécommunications, à la direction des techniques des télécommunications, à la direction générale des technologies de la communication, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Saleh El Bahloul	Conseiller des services publics	-	Chef de service d'analyse financière, à la sous-direction du contrôle de gestion, à la direction du suivi de la gestion des entreprises et établissements publics, à la direction générale des entreprises et des établissements publics, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Naima Deghiss	Inspecteur des communications	-	Chef de service de la diffusion de la culture numérique auprès du grand public, à la sous-directions de la promotion des usages des technologies de l'information, à la direction de la promotion des logiciels et des systèmes informatiques, à la direction générale des technologies de l'information, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Nabil Arfaoui	administrateur	-	Chef de service des études postales, à la sous-direction des études postales et des normes à la direction des techniques postales, à la direction générale des technologies de la communication, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Sofienne El Khadhrani	Technicien principal	-	Chef de service au bureau des systèmes d'information, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Fakhreddine Ben Hadada	Analyste	-	Inspecteur des technologies de l'information et de la communication à l'inspection générale des technologies de l'information et de la communication, au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique
Hanen Trabelsi	Inspecteur des communications	-	Chef de service de suivi de la gestion financière à la sous-direction des affaires financières à la direction des affaires administratifs et financières à la direction Générale des services communs au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mohamed Sami Koussaier, professeur principal de l'éducation physique, est chargé des fonctions de directeur du sport d'élite à la direction générale du sport au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Makram Chouchane, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de directeur des affaires financières à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Lassâad Ben Hmida, professeur principal d'éducation physique, est chargé des fonctions de chef du bureau du développement des sports et de l'éducation physique à l'unité des activités sportives et de l'éducation physique au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Zaghouan au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, l'intéressé bénéficie de la fonction et des avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mohamed Hourabi Abidi, professeur de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de chef du bureau des activités de la jeunesse à l'unité de développement des activités de la jeunesse au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Ben Arous au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, l'intéressé bénéficie de la fonction et des avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Taeib Khaldi, professeur principal d'éducation physique, est chargé des fonctions de chef du bureau du développement des sports et de l'éducation physique à l'unité des activités sportives et de l'éducation physique au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Tozeur au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, l'intéressé bénéficie de la fonction et des avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Nabil Sallèm, professeur principal d'éducation physique, est chargé des fonctions de chef du bureau du développement des sports et de l'éducation physique à l'unité des activités sportives et de l'éducation physique au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Ben Arous au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, l'intéressé bénéficie de la fonction et des avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Maher Seddik, professeur de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de chef de la cellule de la communication au département des recherches, des études, de documentation et de communication à l'observatoire national du sport au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 6 (nouveau) du décret n° 2008-2038 du 26 mai 2008, l'intéressé bénéficie des indemnités et des avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Mademoiselle Ines Slimane, professeur de la jeunesse et de l'enfance, est chargée des fonctions de chef de service du suivi de la formation et du recyclage des cadres de l'animation de la jeunesse à l'unité de formation et de recyclage des cadres de la jeunesse au centre national de formation et de recyclage des cadres de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Mondher Denden, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service des projets à la direction de l'organisation, des méthodes et de l'informatique à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Faten Fki épouse Fki, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service des marchés d'équipements à la direction des bâtiments et de l'équipement à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Monsieur Foued Ellouz, technicien en chef, est chargé des fonctions de chef de service des marchés des travaux et d'études à la direction des bâtiments et de l'équipement à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Madame Hayet Souir épouse Chefaiï, médecin de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service de prélèvement des échantillons biologiques à l'unité de contrôle et d'inspection à l'agence nationale de lutte contre le dopage au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Est mis fin aux fonctions de Mademoiselle Yosra Souhir Khamassi, inspecteur de la jeunesse et de l'enfance, en qualité de chef de service de l'informatique et des transmissions des données à la direction de l'information et de la documentation, à l'observatoire national de la jeunesse au ministère de la jeunesse et des sports, à compter du 22 septembre 2015.

Par arrêté du chef du gouvernement du 16 mars 2016.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Chamseddine Chihi, inspecteur de l'éducation physique et des sports, en qualité de chef de bureau du développement des sports et de l'éducation physique à l'unité des activités sportives et de l'éducation physique au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Ben Arous au ministère de la jeunesse et des sports, à compter du 22 septembre 2015.